



PROCEDURE POUR LA REMISE DES CLEFS DES CHAMBRES INDIVIDUELLES DE LA CITE UNIVERSITAIRE

LE VENDREDI 24 AOUT 2018

REUNION D'ACCUEIL A 11H30 DANS L'AMPHITHEATRE A2

Etapes pour obtenir la clef de votre logement : De 07h00-11h00 et de 12h30-15h00

BUREAU N°1 : L'ACCUEIL

- Vérification de votre identité
- Divers informations

BUREAU N°2 : ASSURANCE RISQUES LOCATIFS → auprès de l'assurance Gras Savoye.

- Vous devrez vous acquitter de **5.000 F CFP** pour votre assurance locative.

BUREAU N°3 : PAIEMENT.

- Paiement en espèces ou en chèque de la caution, des loyers.
- Pour le paiement en chèque, libeller le chèque à l'ordre de : Agent comptable de l'UPF
- Paiement des kits logement (à la demande)
- 1 RIB ou RIP à votre nom *(si celui-ci ne figure pas déjà dans votre dossier de demande de logement)*.
- Mise en place d'un ordre de virement pour le paiement des loyers d'octobre 2018 à juin 2019.

-Tarif pour un boursier (sous réserve de modifications) : **36.500 F CFP ou 45.000 F CFP**(*) *selon le type de bourse*

- Caution 2018/2019 = 22.000 F CFP
- Loyer du 24 au 31 août 2018 = 11.000 F CFP (Réf. CSE du 6 avril 2014 « une quinzaine entamée est due »)
- Loyer de septembre 2018 = 3.500 F CFP ou 12.000 F CFP *(*) selon le type de bourse*

Tarif pour un non boursier (sous réserve de modifications) :

- Caution = 34.000 F CFP
- Loyer du 24 au 31 août 2018 = 17.000 F CFP (Réf. CSE du 6 avril 2014 « une quinzaine entamée est due »)
- Loyer de septembre 2018 = 34.000 F CFP.



NOUVEAU : « KITS LOGEMENT »

Le « **KIT D'EQUIPEMENT** » proposé à **1 500 F CFP**, est composé des articles suivants :

- 1 oreiller
- 1 taie d'oreiller
- 1 drap housse
- 1 drap de douche
- 1 assiette
- 1 verre
- 1 bol
- 1 fourchette
- 1 couteau
- 1 cuillère à café
- 1 cuillère à soupe

Le « **KIT D'HYGIENE** » proposé à **500 F CFP**, est composé des articles suivants :

- 1 lessive
- 1 canard wc
- 1 CIF
- 1 paquet de savonnettes
- 1 paquet de brosses à dents
- 1 dentifrice
- 1 paquet d'éponge
- 1 paquet de serviettes hygiéniques (pour les femmes)

BUREAU N°4 : DEPOT DES PAPIERS.

- Copie de la carte d'étudiant et du certificat de scolarité 2018/2019 (*)
- Attestation de bourse définitive (*)
- Imprimé de caution personnelle et solidaire (*)
- 1 RIB ou RIP à votre nom (*)
- Dossier d'ALE 2018-2019, complet.
- Signature des A.O.L« Attestations d'Occupation de Logement » pour l'ALE 2018-2019.
- Prise de rendez-vous pour l'état des lieux de la chambre.

(*) Dans le cas où ces documents ne figurent pas dans le dossier de demande de logement 2018/2019